

Vitrailliste - CAP - blocs 1 & 2

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le vitrailliste :

- Partage son temps entre restauration et création. Il est à la fois artiste et technicien du verre.
- Dessine d'abord des maquettes qui lui serviront de modèles pour découper le verre. Il travaille ensuite la matière, la peint si nécessaire, créant ainsi une sorte de puzzle de grande dimension qui formera une image translucide et colorée.
- Exerce en atelier, seul ou dans de petites structures artisanales travaillant dans la restauration de monuments historiques ou dans la décoration.
- Déloge le verre de son cadre afin de le nettoyer ou de le remplacer s'il est endommagé, pour rénover les vitraux, notamment ceux des édifices religieux. Il est donc amené à travailler sur chantier avec d'autres corps de métier et à travailler en hauteur.
- Doit être rigoureux, patient, habile et très minutieux ; avoir des connaissances approfondies en histoire des arts, le sens artistique ; savoir communiquer, dessiner et se repérer sur un plan et dans l'espace.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Arts et techniques du verre option Vitrailliste* (RNCP37302)** ; sur les blocs de compétences n°1 Arts Appliqués et réalisation et n°2 Analyse technique.

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier : La manipulation du plomb est fortement déconseillée pour les femmes enceintes de plus de 2 mois

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de vitrailliste
- Mettre en pratique les techniques du métier de vitrailliste
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Arts appliqués et réalisation
 - Situer historiquement une architecture et un vitrail s'y rapportant
 - Analyser les caractéristiques plastiques d'un vitrail
 - Composer un décor
 - Analyser et déterminer un processus technique de réalisation, la matière d'œuvre et les moyens à utiliser.
 - Préparer, organiser son travail.
 - Réaliser le travail demandé en mettant en jeu ses connaissances technologiques et artistiques.
 - Contrôler et assurer la qualité et l'esthétique de sa réalisation.
 - Assurer la maintenance de niveau 1 des matériels et des outillages
 - Localiser l'origine des anomalies
- Acquérir les compétences visées par le bloc 2 du référentiel du CAP : Analyse technique
 - Décoder les documents de travail et étudier les propositions.
 - Reconnaître les matières d'œuvre.
 - Reconnaître les matériels, les outillages, et les fluides.
 - Décoder les règles d'hygiène et de sécurité et les consignes d'ergonomie

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Bases du métier de vitrailliste

- Appréhender l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Identifier les dangers et les solutions de protection : du plomb, les protections individuelles (EPI) et les gestes de protections en atelier et spécifiques au travail sur chantier et au travail en hauteur
- Identifier les grandes étapes de fabrication d'un vitrail
- Identifier les matériaux, notamment des différents types de verre (méthodes de fabrication, composants, gammes...)
- Adopter le langage professionnel et technique
- Se repérer dans l'histoire de l'art du vitrail de l'antiquité à nos jours, histoire de l'architecture
- Déterminer les qualités et quantités des matières d'œuvre nécessaire
- Décider des moyens et outillages à mettre en œuvre et organiser le poste de travail
- Assurer la maintenance et l'entretien du poste de travail et de l'outillage de façon régulière

Module 2 : Travail préparatoire : Maquette, carton, calques et gabarits

- Effectuer des recherches graphiques de décors (dessin, couleurs, etc.)
- Effectuer les dessins préparatoires pour ébaucher le décor et savoir dessiner en fonction d'un thème ou sujet défini
- Réaliser une maquette à l'échelle 1/10°
- Réaliser le carton (agrandissement à l'échelle 1/1 de la maquette)
- Réaliser le calque
- Procéder à la numérotation des pièces
- Choisir, répartir et annoter les teintes de référence
- Effectuer le calibrage (découpe des gabarits papier aux ciseaux 3 lames)

Module 3 : Réalisation de la composition : Coupe du verre et ajustage

- Identifier les matériels et outillages de réalisation, de tracé, de coupe
- Effectuer des coupes sur verre à vitre de 3mm puis sur des qualités différentes : antique soufflé, mécanique imprimé, coulé américain, industrie
- Effectuer des coupes du verre à l'équerre, à main levée, au gabarit
- Réaliser la découpe et l'ajustage des pièces de verre au gabarit

Module 4 : Assemblage du vitrail : Sertissage, soudure et étanchéité

- Identifier les matériels et outillages d'assemblage et d'étanchéité
- Identifier les fluides habituellement utilisés avec leur condition d'emploi
- Effectuer le sertissage au plomb en respectant les consignes de sécurité
- Effectuer les soudures aux deux faces
- Procéder au nettoyage du panneau
- Procéder au masticage liquide d'étanchéité

Module 5 : Finitions : Peinture, cuisson et pose du vitrail

- Identifier les outils et les différentes techniques de peinture sur verre (la grisaille, les émaux sur verre, jaune d'argent...)
- Réaliser un élément du vitrail en grisaille et/ou émail, cuisson
- Analyser le résultat de la transformation des couleurs des peintures avant et après cuisson
- Identifier les différents systèmes de pose des vitraux en fonction du type de réalisation, du type de bâtiment...
- Identifier les armatures métalliques fixes et mobiles (barlotières, vergettes, etc.)
- Identifier les techniques de pose au mastic sur menuiserie et de scellement de plâtre et de chaux

Module 6 : Qualité et commercialisation

- Identifier les anomalies éventuelles (ex : défaut de couleur...)
- Rechercher les causes (ex : problème de cuisson, manque de précision...)
- Contrôler la qualité de la pièce réalisée à toutes les étapes de fabrication grâce à la fiche de travail
- Vérifier les caractéristiques structurelles, géométriques et dimensionnelles définies
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer la qualité
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel, des fournisseurs... et commercialiser ses productions (mise en valeur, communication avec la clientèle...)

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 – Arts appliqués et réalisation
 - EP2 – Analyse technique
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser

Durée : 105h sur 15 jours+ (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4250€ net de taxe par participant



A noter : Il existe **diverses**

sources de financements (CPF, France Travail, OPCO...)

en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

- Bilan de la formation et conseils pour la suite

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux.

Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Vitrailliste

Autres informations importantes :

- o **La manipulation du plomb est fortement déconseillée pour les femmes enceintes de plus de 2 mois.**
- o Pensez à prendre une tenue de travail confortable.

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : Concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et vérifier également que cette formation corresponde bien à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet aussi d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et les supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer. Ainsi, vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- o En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- o En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- o A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- o Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- o Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.



Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référent handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels du bloc 1, c'est à dire sur :

- **EP1 : Arts appliqués et réalisation**
- **EP2 Analyse technique***

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP -- Arts et technique du verre option : Vitrailliste, Ministère de l'Éducation Nationale : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/B053.html>

Vous vous présenterez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de vitrailliste, en emploi direct :

- Vitrailliste en atelier dans les secteurs de l'art du vitrail, la verrerie décorative, la décoration intérieure, l'architecture et son environnement.
- Vitrailliste sur des chantiers en restauration de vitraux
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)
- Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Arts et techniques du verre option Vitrailliste et option Décorateur sur verre https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37302/	CAP - Arts de verre et du cristal https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36426/
Niveaux 4 et 5	BMA - Arts et techniques du verre https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/799/	DMA - Décor architectural, option Arts du verre et du cristal https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5291/
	Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme d'Etat) Groupe III Métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural Spécialité : métiers du verre appliqués à l'architecture https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5022/	Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe VIII Métiers de la terre et du verre, Classe 5 Viraux d'art option : peintre sur verre, restaurateur-restauratrice https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32427/

- * Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/vitrailliste>